

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260706_P_077
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Services à la population

Objet : Signature d'un avenant au contrat de cession avec YES HIGH TECH relative à des animations « Balades contées » animées par Emilie DESFOND dans le cadre de la fête du Relais Petite Enfance à la suite d'un changement de date pour cause de canicule

Décision en complément de la décision n°20260519_P_066

Le Président,

N° 20260706_P_077

Décide

De signer un contrat de cession avec :

YES HIGH TECH

**Représenté par : Gaël BONNEFOND
20 Rue Saint Joseph
42000 SAINT ETIENNE**

OBJET

Le contrat prévoit 2 balades contées animées par Emilie DESFOND en faveur des enfants, parents et assistantes maternelles du territoire qui fréquentent les Relais Petite Enfance.

Date : Le 9 septembre 2026.

Participants : Enfants/Parents et Assistantes maternelles

Lieux : Base de loisirs des bords de Loire à Aurec sur Loire

Montant : Inchangé

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 6 juillet 2026,

AR Prefecture

043-244301131-20260706-20260706_P_077-AU
Reçu le 09/07/2026

Le Président,

Frédéric GIRODET

